

**FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT ET LUTTE CONTRE
LES INEGALITES SOCIALES EN AFRIQUE: QUELLES
POLITIQUES ET QUELS INSTRUMENTS POUR UNE
TRANSFORMATION DURABLE ?**

Avril 2026

Appel à contribution pour la réalisation d'un ouvrage collectif sur le
« Financement du développement et lutte contre les inégalités sociales en
Afrique: quelles politiques et quels instruments pour une transformation
durable ?

1. Contexte et Justification

L'Afrique est à la croisée des chemins. Confrontée à des défis structurels majeurs, chocs climatiques, pression démographique, insécurité, pandémies, elle doit aussi financer son développement et répondre aux aspirations légitimes de ses populations à une réduction drastique des inégalités sociales et économiques. En effet, la croissance économique souvent notable coexiste avec des inégalités sociales et spatiales profondes et une pauvreté multiforme. Dans un contexte de raréfaction de l'aide publique, de resserrement des conditions d'endettement et des crises géopolitiques persistantes, trouver les leviers pour financer un développement, qui profite équitablement aux populations, devient une question de stabilité et de cohésion sociales.

Les outils classiques des finances publiques – la mobilisation des recettes fiscales, la gestion de la dépense publique et le recours à l'endettement – sont sous tension. La faiblesse des assiettes fiscales, les fuites de capitaux, la dépendance aux matières premières, le poids du service de la dette et les besoins colossaux en investissements sociaux et infrastructurels créent un dilemme politique et économique aigu. Cette situation exige la production d'un ouvrage de référence, pluridisciplinaire, proposant des analyses rigoureuses et des solutions innovantes pour réduire les inégalités sociales. C'est la raison pour laquelle International Budget Partnership (IBP), organisation de développement spécialisée sur les questions budgétaires en lien avec la lutte contre les inégalités sociales, ambitionne de produire cet ouvrage collectif.

En pilotant cette réflexion pluridisciplinaire et systémique sur les liens entre financement et inégalités, IBP consolide sa position d'interface essentielle entre la recherche académique rigoureuse, la formulation de politiques publiques éclairées et l'action des praticiens. Cette publication lui permettra de synthétiser et de diffuser des connaissances originales, nourries par des études de terrain et des analyses comparées, offrant ainsi aux décideurs publics, aux acteurs économiques et à la société civile des grilles de lecture et des outils opérationnels pour concevoir des modèles de financement plus justes et efficaces.

Au-delà de la contribution scientifique, l'ouvrage renforcera la visibilité et le rayonnement institutionnel d'IBP, tout en consolidant son réseau de partenaires experts et en créant un référentiel commun pour ses futures activités de formation, de conseil et de plaidoyer. Il s'agit donc d'un investissement dans la production d'un bien public intellectuel, aligné sur la mission du centre de générer un impact tangible sur les politiques de développement inclusif. Cet ouvrage collectif privilégiera les contributions ancrées dans les réalités institutionnelles et économiques des Etats de l'Afrique francophone.

2. Axes thématiques prioritaires

Les contributions sont attendues sur les axes suivants, en privilégiant les études de cas nationaux ou comparatifs au sein de l'Afrique francophone :

Axe 1 : Architecture du financement et dépendances extérieures :

- La crise de l'aide publique au développement et les inégalités sociales.
- Le piège de l'endettement et les initiatives d'allègement : impacts sur les dépenses sociales et les inégalités.
- Gestion de la dette souveraine des Etats d'Afrique francophone et réforme de l'architecture financière mondiale.
- Les flux financiers illicites (FFI) et l'évasion fiscale des multinationales : quel coût pour la protection sociale et les services publics ?

Axe 2 : Mobilisation des ressources internes et justice fiscale :

- Réformes des systèmes fiscaux pour plus de progressivité et d'équité (impôt sur le revenu, sur le patrimoine).
- Fiscalité des industries extractives (pétrole, mines) et partage équitable de la rente : mécanismes de redistribution aux communautés locales.
- La fiscalité locale et le financement des collectivités territoriales pour réduire les inégalités spatiales.
- Défis et innovations pour taxer le secteur informel et les économies numériques émergentes.

Axe 3 : Soutenabilité de la dette et espace budgétaire pour financer le développement

- Analyses critiques des cadres de soutenabilité de la dette (DSF du FMI/Banque Mondiale) : sont-ils adaptés pour financer les ODD ?
- Innovations en matière de restructuration de la dette : échanges dette-climat/dette-nature, clauses de suspension en cas de catastrophe.
- L'impact du service de la dette sur les capacités de financement des secteurs sociaux.
- Le rôle des créanciers émergents et l'opacité des garanties souveraines.

Axe 4 : Secteur privé, finance inclusive et investissement à impact :

- La finance digitale (mobile money, fintech) : levier d'inclusion financière ou facteur d'exclusion ?
- Rôle des diasporas africaines comme source de financement du développement et de réduction de la vulnérabilité des ménages.

- La finance inclusive et l'impact *investing* : quels résultats concrets sur la réduction de la pauvreté et des inégalités de genre ?
- Le rôle des fonds d'investissement à impact et des obligations à impact social (Social Impact Bonds).
- Le secteur privé comme financeur et opérateur de services essentiels (éducation, santé, eau) : risques et opportunités pour l'accès des plus pauvres.

Axe 5 : Politiques sectorielles et dépenses publiques ciblées

- Budgétisation sensible au genre et financement des politiques d'autonomisation économique des femmes.
- Le financement de la protection sociale universelle (filets sociaux, pensions, assurance santé) comme amortisseur d'inégalités.
- Investissements publics dans l'éducation et la santé : qualité, accessibilité et effets sur la mobilité sociale.
- Financement de la transition agroécologique et soutien aux petits producteurs pour lutter contre l'insécurité alimentaire et les inégalités rurales-urbaines.

Axe 6 : Innovations institutionnelles et gouvernance

- Le rôle des banques publiques de développement nationales et régionales (BOAD, etc.).
- Mécanismes de redevabilité et de participation citoyenne dans l'allocation des budgets publics (budgets participatifs).
- Nouveaux principes de gouvernance budgétaire : redevabilité, participation citoyenne, soutenabilité, crédibilité etc....
- La lutte contre la corruption et la gestion transparente des finances publiques comme condition de l'efficacité des dépenses sociales.
- Intégration régionale (UEMOA, CEMAC) et harmonisation des politiques fiscales et sociales.

3. Normes de rédaction

Pour assurer la cohérence et la rigueur scientifique, toute contribution doit se conformer aux exigences suivantes :

- Page de garde
- La page de couverture devra contenir :
- Le titre de l'article en majuscule et gras (Times New Roman, 16 pts).
- Les prénoms (en minuscule) et NOM (en majuscule) tout en gras,

- Institutions de rattachement et adresse mail de l’auteur principal (Times New Roman, 14 pts).
- Un résumé clair et concis (max. 500 mots) présentant l’objectif, la méthodologie, les résultats attendus et les implications de la recherche (Times New Roman, 12pts).
- 5 mots clés. (Times New Roman, 12 pts).
- Style (Clair, précis et académique, avec citations et références conformes aux normes Norme internationale ISO 690).
- Originalité (les contributions doivent être originales et non publiées ailleurs).
- Longueur (Pour la version intégrale, 15 à 20 pages, références comprises).
- Tables et figures (Toutes les illustrations doivent être légendées et numérotées).
- Soumission (Fichiers Word (.doc ou .docx)).

4. Comité scientifique

Le comité scientifique de l’ouvrage est garant de la qualité scientifique des contributions reçues. Il formule des observations et valide les textes pouvant être publiés dans les mélanges.

Le comité scientifique des mélanges est composé de :

Pr. Abdou Aziz Daba Kébé, Maître de conférences Agrégé de droit public, Université Cheikh Anta DIOP de Dakar, (UCAD), Directeur du Centre d’Études et de de Recherches en Ingénierie Juridique Financière (CERIF).

Dr Marieme Gnagna THIAM, Docteur en Droit public, Université Cheikh Anta Diop, Chargé du Département Finances publiques à l’ONG International Budget Partnership (IBP).

Dr Papa FAYE, Chercheur, Docteur en sociologie, PhD en Anthropologie sociale

M. Maleine Amadou NIANG, Expert en Politiques publiques et financement du développement, Directeur régional de l’ONG International Budget Partnership Afrique francophone

Aminata Tooli FALL, Directrice de la stratégie à l’ONG International Budget Partnership

5. Secrétariat scientifique

Le secrétariat scientifique effectue le travail de suivi de la réception des propositions de texte à publier. Il sert d’intermédiaire entre les membres du comité scientifique et les auteurs de contribution pour la prise en compte des corrections éventuelles.

Le secrétariat scientifique est composé de :

Dr Marieme Gnagna THIAM, Chef du pôle Finances publiques, International Budget Partnership.

Dr. Maguette DIOP, Maître de Conférences Assimilé, Université Cheikh Anta Diop, Consultant finances publiques.

Les contributions sont attendues pour le **15 août 2026** (premières moutures) et le **15 septembre 2026** (moutures définitives) en vue d'une publication au mois de **novembre 2026**. L'ouvrage sera publié dans une collection spécialisée d'une maison d'édition académique internationale de premier plan. La diffusion sera assurée dans les pays de l'Afrique francophone et à l'international, à travers un réseau de librairies spécialisées et de plateformes numériques. Des exemplaires seront mis à la disposition des bibliothèques universitaires et centre de recherches. Une version électronique sera également proposée afin de faciliter l'accès de l'ouvrage aux enseignants-chercheurs, étudiants et institutions universitaires partenaires.

Les contributions sont attendues à l'adresse électronique suivante :
mthiam@internationalbudget.org ; viouxmaguettediop@yahoo.fr .

Les coordonnateurs du projet

Dr Maguette DIOP

Dr Marième Gnagna THIAM